

2024 DFPE 79 – Subventions (85 000 euros) - et conventions - à huit associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique dans les 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 19^e et sur Tout Paris.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En avril 2022, l'APUR a rendu publiques les conclusions d'une étude menée en 2021 sur les attentes des familles parisiennes. L'enquête réalisée auprès de plus de 3 000 parents dans le cadre de cette étude, a permis de mettre en lumière notamment leur besoin de bénéficier d'aide pour les accompagner dans leur rôle de parents, sur des sujets de préoccupations pour lesquels ils ne trouvent pas suffisamment de réponses.

La Ville de Paris et la CAF ont souhaité renforcer et rendre plus accessible l'offre d'accompagnement des parents à l'ère du numérique. Pour cela, la Direction des Familles et de la Petite Enfance a lancé en 2022 un appel à projets « Parentalité à l'ère du numérique » : 32 projets ont été déposés et 7 projets ont soutenus après avoir été approuvés en Conseil de Paris d'octobre 2022. Cette action s'inscrit par ailleurs dans la Stratégie Parisienne d'Inclusion Numérique (SPIN) n°2 portée par la Direction des Solidarités.

Pendant l'année scolaire 2023-24, la Ville de Paris a poursuivi son soutien à 6 projets. Les 6 projets retenus se sont répartis entre des actions localisées et des actions à l'échelle de tout Paris. Ils ont permis à des parents parisiens d'avoir accès à des ressources pour accompagner leur enfant, quel que soit son âge, face à l'ensemble des enjeux numériques. Ainsi sur l'année scolaire, ont été réalisés 89 ateliers collectifs, 5 conférences ou participations à un forum en présentiel et 10 webinaires en visioconférence. Environ 1 565 parents ont participé aux actions en direct, dont 1 042 parents aux ateliers, 225 aux conférences, et 590 aux webinaires. En prenant en compte les « replays », il convient d'ajouter 2 000 personnes. Des actions, non comptabilisées ici, se sont également déroulées de mai à juillet 2024.

Ces ateliers, conférences et webinaires ont donné aux parents participants des clés pour accompagner leur enfant dans la découverte et l'utilisation des écrans, dans l'équilibre des activités menées, dans la prise en compte des risques que les écrans peuvent représenter et dans le décryptage des informations numériques. Ils ont aidé également les parents à maîtriser des objets numériques actuels pour leur permettre de définir leur propre cadre éducatif. Les partenariats créés pour mettre en place ces actions sont nombreux et variés (écoles, collèges, bibliothèques, Centres Paris Anim, de nombreuses structures sociales, etc.).

Les associations ont toutes participé à la poursuite de la dynamique du comité de suivi mis en place fin 2022. Elles se sont largement impliquées pour l'événement d'envergure (semaine du 23 au 30 mars), porté par la Ville de Paris avec de

nombreux partenaires locaux et nationaux : « *Mon enfant et les écrans : Bien vivre le numérique en famille* ». Plusieurs d'entre elles ont également participé au groupe de travail afin de réaliser une brochure synthétisant des ressources et des repères aux parents.

Les 9 projets, portés par 8 associations, qu'il est proposé de retenir pour l'année scolaire 2024-25, s'inscrivent dans la continuité des projets 2023-24, avec une dynamique de poursuite de la recherche d'une offre adaptée aux besoins et de développement de nouveaux partenariats. La CAF poursuit par ailleurs son accompagnement des projets.

Les 9 projets proposés se répartissent entre des actions localisées et des actions à l'échelle de tout Paris :

- L'association Kocoya ThinkLab propose 2 actions :

La première action s'intitule « Parcours parentalité numérique – Paris 14^e ».

Le projet s'inscrit dans la continuité de celui de l'année 2022-23, en capitalisant sur les supports développés : il vise les parents d'enfants scolarisés dans 5 établissements scolaires du 14^e arrondissement en leur proposant 3 rencontres adaptées à leur cycle. Certaines rencontres seront organisées avec l'association Florimont.

Sur l'année 2023-24, 15 rencontres (cafés des parents, café-débat animé par un coach-parental puis échange parents/enfants dans un format ludique) ont été organisées au sein de 5 établissements du 14^e arrondissement avec l'association Florimont, réunissant 172 parents sur l'ensemble des sessions.

La seconde action s'intitule « La famille dans un monde connecté – Parcours parentalité numérique – Paris 15^e, 16^e et 17^e ».

Le parcours comporte 5 étapes grâce à un partenariat avec la CNIL. Il est structuré pour accompagner et faire progresser les participants sur l'utilisation éthique et responsable du numérique. Le programme alterne entre 2 sessions réservées aux parents et 3 sessions « parents-enfants ». Il s'agit de proposer 9 parcours de 5 séances au sein de 9 écoles afin de toucher 12 personnes par atelier. Le projet s'étend ici au territoire du 17^e arrondissement.

Sur l'année 2023-24, l'objectif du projet était d'initier les parents aux bonnes pratiques numériques et de développer une communication familiale constructive autour des écrans. 22 séances dans les écoles élémentaires du 15^e et du 16^e, avec des parents d'élèves, ont été réalisées, réunissant 193 personnes.

- L'association D2L-Eternel Solidaire (19^e) propose l'action « Educ'num : accompagner les parents et les enfants à l'heure du numérique ».

Il s'agit de proposer des ateliers, dans la continuité des actions des 2 dernières années scolaires, aux parents confrontés à des difficultés sur la parentalité numérique, sous forme d'échanges en pieds d'immeuble, conférence et exposition au sein de tiers-lieu, interventions en école maternelle.... Ce projet vise de manière inconditionnelle les parents d'enfants de 0 à 6 ans du quartier prioritaire de la politique de la ville Danube- Solidarité- Marseillaise, mais également l'ensemble des parents du 19^e arrondissement.

Sur 2023-24, diverses actions ont eu lieu, qui ont réuni environ 300 parents (présence lors de 4 forums, animation de 2 ateliers, une exposition, 14 activités « roues sans écran », 4 ateliers individuels).

- **L'association Reconnect (multi sites) propose l'action « Ateliers d'aide à la e-parentalité pour les familles parisiennes précaires ».**

L'association prévoit de continuer à proposer aux parents hébergés dans les structures sociales partenaires (CHU, CHRS, hôtels sociaux et Centres sociaux) des ateliers portant sur la maîtrise des outils numériques utilisés par les enfants et les adolescents ainsi que sur les risques que peut représenter l'usage des écrans. Sur 2023-24, et dès la fin mars, l'association avait réalisé sur l'année scolaire 20 ateliers, avec 5 partenaires, actions qui ont réuni 74 parents.

- **L'association CITHéA (15^e arrondissement et tout Paris) propose son action « Parentalité à l'ère du numérique ».**

Une action se déclinera sous la forme de 28 sessions de webinaires autour d'une thématique en lien avec la parentalité numérique en fonction du ou des invités. Une seconde action prendra la forme de 10 évènements, 5 à l'Atelier des Familles du 15^e et 5 avec d'autres partenaires parisiens (avec des activités à partager en famille ou avec un moyen de garde encadré par des professionnels qualifiés proposant des activités également en lien avec la prévention numérique). Une troisième action propose une approche par le jeu, favorisant le lien parent-enfant, grâce à un jeu existant « se mettre dans la peau d'un créateur YouTube » et à deux jeux à créer sur les thématiques du premier téléphone et le cyberharcèlement. En 2023-24, 16 ateliers en présentiel et 10 webinaires ont été menés : les thèmes abordés ont été multiples et au plus près des demandes des familles (sexualité, réseaux sociaux, bonnes pratiques numériques, cyberharcèlement, parentalité et numérique), en associant de nombreux partenaires. Les ateliers en présentiel ont permis de réunir 101 parents ; plus de 2000 personnes ont pu voir les webinaires.

- **L'association WeTechCare (tout Paris) propose son action « Accompagner les parents à l'ère du numérique ».**

L'association a pour projet de renforcer les contenus de sensibilisation sur la parentalité numérique, et de mener des campagnes de sensibilisation. Cela consiste à poursuivre le déploiement des contenus de l'association et ceux de ses partenaires. Par ailleurs, il s'agit de sensibiliser les parents parisiens via des campagnes ciblées sur Facebook et d'essayer des campagnes adressées à une communauté en ligne sur le réseau social « Whatsapp » afin que les parents puissent interagir sur un « chat ». Pour cela, l'association souhaite mobiliser une vingtaine d'aidants. Cette communauté en ligne offrirait également un partage de bonnes pratiques, de ressources ainsi qu'une orientation vers des lieux parisiens d'accueil et de soutien à la parentalité tels que les LAEP ou les lieux de la médiation numérique.

En 2023-24, l'association a participé très activement aux côtés de la Ville de Paris, de la CAF et de nombreux partenaires nationaux et locaux à la préparation de l'évènement de lancement de la semaine « *Bien vivre le numérique en famille* » du 23 mars. Elle a animé une table ronde avec des experts de la relation aux écrans des enfants. L'association a conçu le « replay » de cette table ronde ainsi que des vidéos d'ambiance et des interviews. Depuis mai 2024, elle déploie ses contenus vidéos (interviews des experts, témoignages de mamans...). L'évènement du 23 mars a attiré 140 parents ainsi que de nombreux professionnels.

- L'association Slashfit (13e) propose son action « projet local numérique et e-parentalité ».

Ce nouveau projet s'articule autour de trois axes. Il s'agit tout d'abord de proposer des événements ludiques parents-enfants, sur les thèmes du numérique et du jeu. Ces événements, qui pourront être organisés en collaboration avec la ludothèque Denise Garon, le seront au sein de la structure ou « hors-les-murs » afin de toucher les publics plus éloignés. Il s'agit de conseiller les familles : des temps collectifs sous forme de café-débat seront proposés pendant lesquels des animations ludiques seront réalisées ; des temps individuels seront également proposés, encadrés par des professionnels pouvant se déplacer dans des structures partenaires du quartier et du 13^e arrondissement. Enfin, l'association proposera des formations à destination des professionnels ou parents sur les thématiques relatives au numérique : bases de l'utilisation, culture du numérique, bonnes pratiques en famille et pour les enfants, utilisation des plateformes, jeux vidéo, etc. L'association s'est mobilisée lors de la semaine « *Bien vivre le numérique en famille* » du 23 au 30 mars en réalisant un Escape Game (5^e), deux cafés-débats dans un Centre social (13^e) et un Centre Paris Anim (5^e) et un atelier sur la Réalité Virtuelle à la Mairie du 18^e.

- L'association ASTS (Science Technologie et Société) (13^e) propose son action « Les goûters numériques ».

Lauréate de l'appel à projets 2022-2023, l'association a depuis fait évoluer son projet initial. L'objectif du projet 2024-2025 est de favoriser la communication en proposant des temps d'échanges avec les parents sur les thématiques du numérique et des activités pour les parents et les enfants autour du numérique. Ce projet s'adresse aux parents d'enfants de halte-garderies et d'écoles maternelles. Sont prévus des cafés-parents, des temps de jeux ou projections de films autour des enjeux numériques.

Ces deux dernières années scolaires, l'association a déjà pu expérimenter et préciser ses ateliers dans des structures accueil des jeunes enfants.

- L'association Florimont (14^e) propose son action « Nos enfants et les écrans 2024- 2025 »

En complément des actions menées avec Kocoya dans le projet « Parcours pour la parentalité numérique-14^e », l'association Florimont, porteuse de ce nouveau projet, organisera des rencontres dans des écoles, de la maternelle au collège, situées dans le quartier prioritaire Porte de Vanves et le « quartier populaire » de la Porte d'Orléans. L'association propose deux interventions par établissement : une de sensibilisation et d'échanges avec les parents par l'équipe Web'écrans sur les enjeux du numérique en fonction de l'âge des enfants (temps sur les écrans, cyberharcèlement, fake news...) ; une seconde intervention portant autour de jeux parents-enfants en lien avec la ludothèque Florimont, afin de proposer des alternatives aux écrans, de permettre le dialogue pour les familles en difficulté et de placer le lien parent-enfant au centre de l'action.

Compte tenu de l'impact positif attendu de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose d'attribuer, Mesdames, Messieurs, au titre de la Direction des Familles et de la Petite Enfance, dans le cadre de l'exercice 2024,

des subventions à ces 8 associations pour un montant global de 85 000 euros selon la répartition suivante :

1. Association Kocoya ThinkLab : 15 500 euros pour ses deux projets soit :
 - a. 10 500 euros pour l'action « Parcours parentalité numérique – Paris 14^e »
 - b. 5 000 euros pour l'action « La famille dans un monde connecté – Parcours parentalité numérique – Paris 15^e, 16^e et 17^e »
2. Association D2L, pour son projet « Educ'num : accompagner les parents et les enfants à l'heure du numérique » : 7 000 euros
3. Association Reconnect pour son projet « Ateliers d'aide à la e-parentalité pour les familles parisiennes précaires » : 6 000 euros
4. Association CITHéA pour son projet « Parentalité à l'ère du numérique » : 20 000 euros
5. Association WeTechCare pour son projet « Accompagner les parents à l'ère du numérique » : 10 000 euros
6. Association Slashfit pour son projet « projet local numérique et e-parentalité » : 20 000 euros
7. Association ASTS (Science Technologie et Société) pour son projet « les goûters numériques » : 3 000 euros
8. Association Florimont pour son projet « Nos enfants et les écrans 2024-2025 » : 3 500 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris